

1) PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Foyer René Cayet accueille 30 garçons âgés de 14 à 18 ans et des jeunes majeurs qui présentent des troubles du comportement et du caractère ayant entraîné des difficultés et/ou des ruptures avec leur famille, l'environnement social, la scolarité, la formation professionnelle.

Les réactions comportementales (opposition, instabilité, agressivité) sont dues essentiellement à des carences affectives, à des manques de repères et de rythmes.

Pour répondre à ces difficultés, l'établissement doit permettre aux garçons accueillis d'atteindre les objectifs préalablement établis à travers une série de moyens qui constituent l'ossature de la prise en charge éducative.

Ces jeunes sont confiés à l'établissement soit :

- par des Juges des Enfants ou des Juges d'Instruction du Département du Haut-Rhin et des départements limitrophes,
- par les Directions Départementales de l'Aide Sociale du Haut-Rhin et des départements limitrophes.

Dans le cadre de l'extension et la réhabilitation du foyer René CAYET, nous avons pu réaliser la première tranche des travaux en 2008. En effet, nous avons eu le plaisir de voir se construire l'extension des locaux qui comprend :

- une nouvelle unité de vie,
- l'atelier de mobilisation,
- une salle multi-sports,
- des garages.

En 2009, la rénovation de l'existant a été entreprise et nous avons pu réaliser les 2 premières tranches, soit les 2/3 de l'établissement. En effet, une partie des chambres et sanitaires ont pu être entièrement refaits ainsi qu'un nouvel escalier d'accès et une partie des services administratifs. Nous avons dû mettre en place des chambres provisoires afin de maintenir la capacité d'accueil.

Ces grands travaux ont pour objectif de travailler sur des unités de vie restreintes sans augmenter la capacité d'accueil. A terme, l'établissement sera composé de 3 unités de vie de 10 jeunes chacune (contre 2 de 15 actuellement).

2) FONCTIONNEMENT GENERAL ET PRISE EN CHARGE

Les garçons admis au FOYER RENE CAYET présentent tous des symptômes qui sont à l'origine de ruptures plus ou moins graves avec leur environnement.

Les difficultés que rencontrent ces jeunes dans le contexte social sont assez caractéristiques et elles se révèlent à travers des dysfonctionnements que l'on peut situer à plusieurs niveaux :

- ⇒ **L'absence ou la défaillance de rythmes et de repères**
- ⇒ **Difficultés d'insertion professionnelle ou scolaire**
- ⇒ **Difficultés relationnelles au sein de la famille**
- ⇒ **Difficultés d'acquisition des mécanismes visant à l'autonomie.**

L'Etablissement fonctionne sur un mode de prise en charge par objectifs avec suivi par un éducateur référent (chaque éducateur suit simultanément 3 à 4 jeunes). Nous avons structuré l'Etablissement en deux groupes de 15 à 16 jeunes sur chaque étage dont la prise en charge est en tous points similaire.

L'objectif consiste dans tous les cas à clarifier la demande du jeune, de sa famille et d'observer son comportement. Un premier bilan, établi au plus tard à la fin de l'O.P.P. va nous conduire, soit à proposer la poursuite du placement soit d'envisager, le cas échéant, une réorientation dans un autre établissement.

La prise en charge repose tout d'abord sur la vie de groupe qui crée un climat propice au bien-être de chaque jeune. C'est au cours de cette étape obligatoire que le jeune sera amené à comprendre et à améliorer ses capacités relationnelles tant avec l'adulte qu'avec les autres garçons du groupe.

Il devra intégrer les règles de fonctionnement et se positionner à travers les rythmes du quotidien et retrouver les repères indispensables à toute vie sociale. Nous veillerons notamment à développer chez chaque jeune ses capacités d'autonomie et tout sera mis en œuvre pour lui permettre de s'inscrire dans un cursus de formation qui tiendra compte de ses capacités mais aussi de son souhait.

En fonction de leur niveau d'acquisition, certains jeunes pourront être mis en fin de placement dans les conditions réelles qu'ils seront amenés à trouver lors de leur départ de l'institution (chambres extérieures financées par le foyer ou financement personnel pour les jeunes disposants de revenus suffisants).

Les éducateurs des deux étages assurent simultanément sous le contrôle du chef de service :

- l'encadrement du quotidien (lever, repas, coucher, etc...)
- l'animation des temps libres (activités culturelles, artistiques, sportives intérieures et extérieures) ;
- le suivi du jeune (relations avec les familles, écoles, employeurs, tutelles, etc).

Durant la journée, les jeunes dont la personnalité est trop perturbée rendant de fait leur admission dans les structures extérieures difficile, sont pris en charge dans le cadre de l'atelier de mobilisation. Cette prise en charge concerne en moyenne un tiers de l'effectif, les séjours des jeunes dans cette structure étant variables en fonction des objectifs individuels.

A travers une remise à niveau de leurs connaissances, des activités manuelles, sportives, culturelles, des stages en entreprise, l'atelier de mobilisation doit permettre à ces jeunes de renouer avec l'emploi ou une scolarité et de reprendre confiance dans leurs possibilités.

Le partenariat que nous avons très largement développé au cours des derniers exercices nous permet de proposer aux jeunes les plus en difficulté une remise à niveau de qualité et d'effectuer des bilans scolaires et/ou professionnels particulièrement complets.

Un important travail de revalorisation et de soutien du jeune dans son engagement personnel a été mis en place à l'atelier de mobilisation avec le concours de la psychologue qui intervient en situation réelle de prise en charge à raison de trois heures hebdomadaires.

La formule des séjours alternés, dont nous avons fait état les années précédentes est devenue un élément central pour un grand nombre de jeunes accueillis à l'atelier de mobilisation qui rencontrent d'importantes difficultés avec l'environnement scolaire et/ou professionnel.

3) LES ACTIONS DE SOCIALISATION

L'esprit d'ouverture qui anime l'établissement et le dynamisme dont il fait preuve dans son environnement social, permettent de promouvoir pour les jeunes des actions innovantes, dans le cadre d'un projet de socialisation plus global.

Le 3 juin 2009, le Foyer René CAYET a organisé son 12^{ème} tournoi de football régional inter-établissements au stade de l'III à MULHOUSE. Une quinzaine d'équipes s'est affrontée ce jour-là dans une excellente ambiance et dans un parfait esprit sportif qui mérite d'être souligné.

Les équipes éducatives des unités de vie ont organisé différents week-ends autour d'activités de découvertes culturelles et sportives : La Bresse et Strasbourg, notamment. Par ce biais, les liens entre les membres de l'équipe et les jeunes se sont resserrés. Il y a eu cette année 2 camps d'été : l'un du 11 au 22 juillet à Jarrier (73) et le second en itinérant en Alsace et Franche-Comté du 08 au 19 août.

4) LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Locaux de vie internes des jeunes :

Le Foyer dispose de chambres individuelles, d'une chambre 2 lits destinée aux accueils d'urgence, 1 salle de groupe, 1 salle de télévision et 1 petite cuisine équipée à chaque étage.

L'ensemble des salles communes a été entièrement rééquipé avec du mobilier neuf (canapés, living, table, télévision, tapis, etc). Un règlement spécifique à chaque pièce a été instauré et une décoration propre à chaque étage a été faite par les jeunes et les éducateurs. Ces distinctions contribuent à l'autonomisation des unités de vie.

En interne, nous avons développé quatre ateliers pédagogiques :

- initiation au sport
- peinture
- informatique et internet
- cuisine pédagogique.

L'établissement dispose d'un terrain omnisports et d'un court de tennis.

Locaux administratifs :

- 1 bureau direction
- 1 bureau secrétariat de direction
- 1 bureau secrétariat/économat
- 1 bureau de chef de service éducatif
- 1 bureau éducateur à chaque étage
- 1 bureau pour la psychologue
- 1 local d'accueil pour les familles

Locaux des services généraux :

- 1 cuisine centrale et des cuisines pédagogiques
- 1 lingerie centrale et des lingers dans chaque unité de vie
- 1 buanderie
- 1 atelier pour l'agent technique
- 1 bureau aménagé au sous-sol pour le chef de cuisine.

Locaux de vie externes des jeunes :

L'Établissement dispose de 2 appartements à l'extérieur du Foyer qui permettent de continuer le processus d'accèsion à l'autonomie engagé à l'intérieur du Foyer.

Ces appartements sont destinés à des jeunes en situation scolaire, majeurs ou en voie de l'être et qui ont acquis une autonomie jugée suffisante pour se poursuivre hors du cadre institutionnel.

Les jeunes disposant de revenus et qui répondent aux mêmes critères peuvent aussi être placés en situation extérieure mais, à la différence des scolaires, ils prennent en charge le loyer et les charges.

5) L'ACTIVITE EN 2009

Au cours de l'exercice 2009, nous avons totalité 10 116 journées, soit une sur-activité de 5,37% par rapport à l'effectif annuel prévu.

Prix de journée 2009 : 163.61€ puis 228.53€ à compter du 1^{er} août 2009.

6) LE PERSONNEL

a) Services généraux

1 cuisinière en chef – 1 lingère – 4 polyvalentes cuisine/ménage – 1 agent technique – 2 veilleurs de nuit soit 7 ETP (Equivalent Temps Plein).

b) Services administratifs

3 personnes assurent un total de 2,70 ETP.

c) Equipe éducative

Elle est composée de 15 ETP de personnel éducatif pour l'internat (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, animateur, éducateur sportif, etc...) et 2 ETP pour la prise en charge en journée et extérieure.

COMPARAISON PAR ANNEE DES JEUNES SUIVIS

2001	57 jeunes
2002	55 jeunes
2003	60 jeunes
2004	53 jeunes
2005	60 jeunes
2006	53 jeunes
2007	54 jeunes
2008	54 jeunes
2009	59 jeunes

d) Personnel para-médical

L'établissement dispose depuis l'exercice 2006, de 0.80 E.T.P. de psychologue. Celle-ci participe activement au travail avec les familles à la supervision de l'équipe éducative et à des entretiens individuels avec des jeunes.

Depuis environ 2 ans maintenant, nous avons la satisfaction de constater une stabilité au niveau de l'équipe éducative. Néanmoins, depuis plus d'un an, nous avons du mal à pourvoir un poste d'éducateur, les candidatures de personnes diplômées étant rares.

CONCLUSION

Le fonctionnement de l'établissement a été très perturbé par la deuxième tranche des travaux qui a touché la réhabilitation de l'existant. Il a fallu beaucoup de capacité d'adaptation à l'équipe éducative, aux services généraux et administratifs pour pouvoir maintenir la qualité de la prestation. Pour les jeunes, le quotidien a, certes, été perturbé mais les repères ont pu être maintenus (chambre individuelle, salle de groupes et d'activités ...). Malgré l'ensemble de ces inconvénients, tout le monde a pu apprécier l'avancement des travaux et attend avec impatience de pouvoir occuper les locaux ré-aménagés courant 2010. L'objectif modeste qui était de continuer à accueillir des jeunes, à garder un climat serein a été atteint.

Pour 2010, nous viserons l'installation définitive dans les unités de vie et le développement des ateliers créatifs et d'expression.

Le fonctionnement actuel paraît se stabiliser à la fois grâce à un recentrage des valeurs fondamentales du Foyer et à la mise en place d'une nouvelle organisation fondée sur une approche compréhensive et ferme des situations des jeunes. Les perspectives du nouveau projet d'établissement qui prévoit le passage à trois unités de vie impulsent une forte dynamique principalement au niveau de l'équipe éducative.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PLACEMENTS EN 2009

JUGE DES ENFANTS BELFORT	01
JUGE DES ENFANTS MULHOUSE	06
JUGE DES ENFANTS COLMAR	04
JUGE DES ENFANTS STRASBOURG	03
JUGE DES ENFANTS MONTBELIARD	01
JUGE D'INSTRUCTION MULHOUSE	01
JUGE D'INSTRUCTION MONTBELIARD	01
PARQUET MULHOUSE	01
DEPARTEMENT 68	10
DEPARTEMENT 25	01

AGE DES JEUNES ADMIS

De 14 à 16 ans	13
De 16 à 18 ans	16
De 18 ans et +	0

NOMBRE D'ACCUEILS D'URGENCE : 13 sur 29 admissions (soit 44%)

NOMBRE DE JOURNEES REALISEES PAR CATEGORIE

ORDONNANCES 1945	830
JEUNES MAJEURS	120
ASSISTANCE EDUCATIVE 68	3 555
ASSISTANCE EDUCATIVE 67	904
ASSISTANCE EDUCATIVE 25	88
PLACEMENT ADMINISTRATIF 68	2 558
PLACEMENT ADMINISTRATIF 67	365
PLACEMENT ADMINISTRATIF 68 majeurs	1 517
PLACEMENT ADMINISTRATIF 67 majeurs	0
PLACEMENT ADMINISTRATIF 25	179
PLACEMENT ADMINISTRATIF 90	0

TOTAL	10 116
	=====

DUREE MOYENNE DU SEJOUR

14 mois avec des variations importantes allant d'un placement de 4 jours à 4 ans et 2 mois.